

Une NOUVELLE solution d'assurance permanente rentable pour les clients plus âgés

En voulant offrir une protection d'assurance vie permanente aux couples plus âgés, vous pourriez avoir suggéré l'assurance Temporaire 100 ans ou l'assurance vie universelle à coût d'assurance nivelé comme solution. Cependant, existe-t-il une autre solution pour les clients soucieux des coûts?

NOUVEL avenant d'assurance temporaire renouvelable annuellement vie conjointe dernier décès

Cet avenant unique peut être plus économique pour :

- les clients âgés qui mettent l'accent sur le taux de rendement interne au décès;
- les clients propriétaires d'entreprise qui veulent maximiser leur crédit au compte de dividende en capital (CDC).

Par exemple, faisons la connaissance de Charles (78 ans) et Megan (72 ans)

- Retraités et sans dette
- Charles a des problèmes de santé et a une surprime de +250 %.
- Ils veulent une assurance conjointe dernier décès permanente (1,0 M\$) aux fins de planification successorale.

	Gamme Dimension Prospérité CA TRA ²	Gamme Dimension Prospérité CA nivelé	Gamme Dimension Prospérité CA TRA 2 + avenant d'assurance temporaire renouvelable annuellement vie conjointe dernier décès
Taux de rendement prévu	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Capital assuré	1 000 000 \$	1 000 000 \$	VU de 500 000 \$ TRA de 500 000 \$
Prime annuelle ³	33 874 \$	37 010 \$	30 434 \$
TRI sur la prestation de décès totale à l'âge de 91/85 ans	11,19 %	10,07 %	12,60 %



Avenant d'assurance temporaire renouvelable annuellement

- Assurance vie unique ou assurance conjointe dernier décès
- Offerte exclusivement avec les polices vie universelle de BMO Assurance¹
- Peut être une solution d'assurance rentable pour les clients âgés (plus de 70 ans)
- Assurance libérée garantie à 100 ans
- Avenant de prestation de décès spéciale qui verse une partie de la valeur du fonds au premier décès
- Possibilité d'obtenir un crédit au compte de dividende en capital (CDC)

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, appelez votre agent général, communiquez avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près de chez vous ou composez le 1-877-742-5244.

 **BMO Société d'assurance-vie, 60 Yonge Street, Toronto (Ontario) M5E 1H5**

 **Région de l'Ontario :**
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique :
1-866-217-0514

Région de l'Ouest :
1-877-877-1272

 bmoassurance.com/conseiller

BMO  **Assurance**

Ici, pour vous:^c

¹ L'avenant d'assurance temporaire renouvelable annuellement vie conjointe dernier décès sera offert pour la nouvelle clientèle et les polices en vigueur émises depuis le 22 janvier 2018.

² La police est admissible au boni sur fonds cumulés. Un boni sur fonds cumulés de tous les comptes à intérêt indiciels, à intérêt garanti, indiciels garantis en fonction du marché et indiciels bonifiés est versé à compter de la fin de la première année d'assurance, à condition que le solde de ces comptes corresponde à au moins 200 % de la prime annuelle minimale cumulée à la fin de cette année d'assurance.

Valeur du fonds	Taux bonifié annuel
de 0 \$ à 199 999 \$	0,25 %
200 000 \$+	0,50 %

³ La prime annuelle est établie en fonction d'une taxe de 2 % sur les primes jusqu'à l'âge unique équivalent de 100 ans sur les polices à prestation de décès uniforme + coûts d'assurance temporaire renouvelable annuellement ou à prestation de décès croissante + coût d'assurance nivelé

Source : Valeurs projetées en fonction des scénarios du logiciel d'illustration La Vague.

Les renseignements que renferme le présent document sont offerts à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.